
La brigade de gendarmerie nationale de Boulogne-sur-Mer (Pas-de-Calais) félicite la Convention d'avoir déjoué le complot de Robespierre, lors de la séance du 8 fructidor an II (25 août 1794)

Citer ce document / Cite this document :

La brigade de gendarmerie nationale de Boulogne-sur-Mer (Pas-de-Calais) félicite la Convention d'avoir déjoué le complot de Robespierre, lors de la séance du 8 fructidor an II (25 août 1794). In: Archives Parlementaires de 1787 à 1860 - Première série (1787-1799) Tome XCV - Du 26 thermidor au 9 fructidor an II (13 au 26 août 1794) Paris : Librairie Administrative P. Dupont, 1987. p. 434;

https://www.persee.fr/doc/arcpa_0000-0000_1987_num_95_1_22383_t1_0434_0000_5

Fichier pdf généré le 05/11/2020

Déjà les soldats de la liberté, en garnison à Caen, avoient témoigné leur joie en recevant la nouvelle qui leur avoit appris à la fois l'audace, les complots et le supplice des conspirateurs. Déjà par des promenades civiques, par des chants républicains, par des serments réitérés de fidélité à la représentation nationale, ils avoient partagé et fait passer dans toutes les âmes l'enthousiasme que leur inspiroit la victoire immortelle que le courage républicain avoit remportée contre les conspirateurs et les assassins de la République, lorsque les représentants du peuple Le Carpentier et Guimberteau ont adressé à l'armée des Côtes de Cherbourg la proclamation de la Convention nationale au peuple françois sur cette trame liberticide. Aussitôt les troupes sont rassemblées et formées en bataillon carré sur la place d'armes pour entendre la lecture de cette proclamation et de celle du représentant du peuple Le Carpentier, qui y étoit jointe. Le silence le plus profond reigné dans les rangs; tour à tour se peignent sur les visages l'horreur qui accompagne le récit du crime, le contentement qui suit sa punition et l'espoir que fait naître dans tous les cœurs l'engagement solennel que prend la Convention nationale de poursuivre sans relâche et d'anéantir les ennemis de l'intérieur, tandis que les armées, par leurs succès permanents, font porter le deuil aux tyrans coalisés.

Des cris réitérés de vive la République, vive la Convention, vont retentir jusqu'au fond du tombeau des conspirateurs.

Le chef de l'état-major prononce le serment de mourir plutôt que de souffrir l'anéantissement de la République démocratique; de ne connoître jamais d'autre autorité que celle de la Convention nationale; d'abhorrer les traîtres et les tyrans de quelque puissance qu'ils soient revêtus ou sous quelque masque qu'ils cherchent à se cacher; tous ses frères d'armes répètent à l'envi ce serment sacré.

Le peuple mêle sa joie à celle des défenseurs de la patrie. Et tandis que l'aristocratie effrayée s'enfuit dans son repaire, chaque citoyen soulève avec transport vers l'Être suprême des mains que quelques instants de plus alloient voir enchaînées. Enfin la journée du 16 thermidor, devenue un nouveau 14 juillet, voit renverser une conspiration mille fois plus redoutable pour la liberté que les murs de la Bastille.

A Caen le 16 thermidor 2^e année républicaine.

COLOMBEL (*volont.*), MARGUERIE (*chef de b^{on}*), MABILLE (*chef de la 28^e demi brigade*), MAINFERME (*volont.*), MACHERET (*adj^{dt} g^{al}*), M. TELVIJEN (*c^{dt} de la place*), MORLIÈRE (*chef d'état-major g^{al} de l'armée des Côtes de Cherbourg*).

12

La brigade de gendarmerie nationale de Boulogne-sur-Mer, département du Pas-de-Calais, félicite la Convention nationale d'avoir encore une fois sauvé la patrie et la

liberté en déjouant et livrant au glaive de la loi le traître Robespierre et ses complices qui vouloient assassiner l'une et l'autre et ravir au peuple sa souveraineté (1).

[*La brigade de gendarmerie nat. de Boulogne-sur-Mer, à la Conv.; Boulogne, 16 therm. II*] (2)

Liberté, ou la mort !

La brigade de gendarmerie nationale de Boulogne-sur-Mer disent avec sincérité à la Convention nationale qu'ils ne seroient assez exprimer combien leurs cœurs sont électrisés d'entendre les cris de la République entière dire que la République est sauvée et que nos dignes représentants ont sçu déjouer les complots perfides qu'ils (*sic*) tendoient à la ruine de la liberté; les têtes des traîtres sont tombée sous le glaive de la loy et, malgré les monstres ennemis de la République, la liberté triomphera. Ces gendarmes jure guerre à mort aux tyrants, et que la foudre de la guerre lancée par les soldats de la liberté écrase leurs satellittes. Vive la République, vive la Montagne, vive la Convention nationale !

HENRY (*brigadier*), MASSET (*gendarme*), ADAM (*gendarme*), WALLETES (*gendarme*).

Mention honorable, insertion au bulletin (3).

13

Les marins composant l'état-major et l'équipage du vaisseau *Le Mucius* félicitent la Convention nationale de l'énergie avec laquelle elle a déjoué et puni le traître Robespierre et ses complices, qui vouloient anéantir la liberté (4).

Les marins composant l'état-major et l'équipage du vaisseau *Le Mucius*, à la Conv.; à bord, à Brest (5), 15 therm. II (6)

Citoyens représentans,

De retour d'un combat à jamais mémorable, nos premiers regards se sont portés sur la Convention; nos armes se sont agitées dans nos mains quand nous avons vu un égoïste orgueilleux exercer dans le sénat le despotisme de l'opinion, un Silla moderne y dicter ses proscriptions et désigner ses victimes, un dictateur enfin y poursuivre, comme traître à la patrie, quiconque oseroit douter de sa bonne foi et combattre ses plans d'oppression.

La France libre, nous sommes-nous dit à nous-mêmes, n'existe[-t]-elle donc que dans nos

(1) P.-V., XLIV, 125. Mentionné par B^m, 9 fruct. (suppl^h).

(2) C 320, pl. 1312, p. 23.

(3) Mention marginale du 8 fructidor.

(4) P.-V., XLIV, 126. Mentionné par B^m, 9 fruct. (suppl^h).

(5) Finistère.

(6) C 320, pl. 1312, p. 25.